

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MERCREDI 4 JUIN 2014 - 10H15

Compte-Rendu

Etaient présents :

Mesdames

- Christine BEAUCHEMIN-FLOT
- Aurélia DI DONATO
- Aline ROLLAND

Messieurs

- Michel HUMBERT
- Denis BLUM
- Jacques DAUMAS
- Jacques FRETTEL
- Ken LEGARGEANT
- Stéphane LIBS
- Pascal ROBIN

Représentée :

Madame Céline DELFOUR : pouvoir à Madame Christine BEAUCHEMIN-FLOT

Excusé :

Monsieur Martin BIDOU

Y assistait : Béatrice BOURSIER

Michel Humbert pose la question du changement d'adresse du siège social du Syndicat, actuellement à l'AFCAE, 18 rue Vauvenargues. Pour cela, les statuts imposent de convoquer une assemblée générale extraordinaire, en respectant un certain délai et si le quorum n'est pas obtenu, le Conseil d'Administration suivant peut procéder au vote.

Le transfert du siège social du SCARE à la CST est débattu.

Avant même d'échanger, Stéphane Libs et d'autres membres du CA s'interrogent sur la pertinence et l'aisance du lieu du bureau à la CST et demandent son avis à la déléguée générale, à savoir si elle se sent bien dans les locaux. Cette dernière indique qu'elle est très bien accueillie par l'équipe de la CST mais elle émet des réserves d'ordre relationnel : elle est seule dans un environnement extérieur morose, et personnel : elle a plus d'une demi-heure de trajet pour se rendre dans un quartier excentré alors qu'elle travaille seule.

Ken Legargeant quitte le Conseil d'Administration.

Michel Humbert considère qu'après seulement 2 mois d'installation, à la CST d'une part et d'autre part en période de démarrage, cette question était prématurée.

La majorité du CA s'interroge sur le départ de Ken Legargeant suite à la réponse de Béatrice Boursier. Michel Humbert explique que c'est Ken qui a fait toutes les démarches, négocié avec la CST et pris en charge de nombreux problèmes administratifs. Cette façon de procéder était une négation de son travail.

Il est décidé du transfert du siège, qui fera l'objet d'une AG extraordinaire le 2 juillet 2014 à 13h.

1 - Elections du bureau du SCARE

Les candidatures sont les suivantes :

Présidence :	Michel HUMBERT
Vice Présidence :	Christine BEAUCHEMIN-FLOT Stéphane LIBS
Secrétariat :	Pascal ROBIN
Secrétariat adjoint :	Jacques FRETTEL
Trésorerie	Aline ROLLAND
Trésorerie adjointe	Denis BLUM

La liste est élue à l'unanimité des présents et représentés.

Michel Humbert précise que certains administrateurs ne se présenteront pas au renouvellement de leur mandat arrivant à échéance en mai 2015, dont il fait partie.

Il se rendra disponible pour accompagner les successeurs l'année suivante.

Pascal Robin, rejoint par d'autres administrateurs insiste sur l'accompagnement des successeurs, qui peut avoir lieu dès cette année. Michel Humbert ajoute qu'il serait opportun que les futurs candidats à la présidence puissent se déclarer dès cette année afin de préparer la transmission.

Il faut faire en sorte que les postes occupés par le SCARE à la FNCF perdurent : membre du bureau, membre du comité de réflexion, ainsi que les différents postes des commissions. Il s'agira donc que les transferts de responsabilité au SCARE permettent aux nouveaux responsables de succéder à Michel Humbert pour occuper les postes actuels à la FNCF.

La question de la tenue de la comptabilité est posée : en interne ou en externe ? Les écritures comptables sont simples et peu nombreuses. Il faudra désigner deux scrutateurs aux comptes parmi les membres du SCARE pour valider la comptabilité et éventuellement faire valider par un comptable professionnel. Par contre, il est préférable d'externaliser les fiches de paie du fait de leur complexité.

2 - Validation du compte-rendu du dernier CA et du PV de l'AG du 14 mai 2014

Le Compte-rendu du CA d'avril et le PV d'assemblée sont validés à l'unanimité des présents et représentés.

3 - Augmentation du retour du fonds de soutien sur les premières tranches

Michel Humbert résume la situation. Le SCARE souhaite un retour du fonds de soutien de 50 % pour l'exploitation, alors qu'il est descendu mécaniquement à 47 % en raison de l'inflation et de la hausse des prix des billets, et une répartition plus favorable pour les tranches les plus petites. Les principaux arguments sont la baisse des entrées chez les indépendants en raison d'une concurrence accrue, donc une cotisation au fond de soutien qui baisse, un fond de soutien acquis plus important chez les

grandes enseignes car leur parc de salles augmente régulièrement, des coûts d'exploitation en forte hausse chez les indépendants : contrats d'entretien, coût des lampes ..., sans économie sur nos frais de personnel.

Michel Humbert souhaite qu'un minimum de 3000 € supplémentaires par écran de retour de fonds de soutien, soit perçu par les indépendants.

Il propose que le groupe de travail en charge de ce thème puisse faire des propositions sur le mode opératoire très rapidement.

Aurélia di Donato suggère que la question soit liée à celle de la formation (bloquée par celle de la réforme de la convention collective) et à celle d'un meilleur échange entre indépendants sur les prix pratiqués par les prestataires afin de faciliter les négociations.

Elle indique également que des contrôles sont effectués par la CST et le CNC sur des mises aux normes concernant notamment le son 5.1. Des mises en demeure pour se conformer à ces normes sont exigées, ce qui peut entraîner des surcoûts très importants, s'il faut par exemple changer une chaîne sonore.

4 – Constitution de groupes de travail

1 - Dossier fonds de soutien :

Michel Humbert, Aurélia Di Donato

2 – Cartes illimitées :

Le montant des paiements des émetteurs, définis contractuellement avec chaque exploitant, diffèrent d'une salle à l'autre ; ces contrats privés interdisent la divulgation de leur contenu et de fait les actions communes. UGC comme Gaumont-Pathé rémunèrent les distributeurs sur la tarification négociée avec le CNC, soit aujourd'hui 5,03 €. Les exploitants garantis rémunèrent les distributeurs sur des tarifs non égaux. L'émetteur de cartes à entrées multiples n'applique pas le même tarif aux différents cinémas associés. La loi a oublié la TSA. C'est l'exploitant associé qui doit la payer en plus. De même, les baisses de pourcentage de location du film profitent à l'émetteur de cartes et non à l'exploitant. Il faut savoir pour agir ce qui relève de la loi et donc ne peut être modifié que par une nouvelle loi ou un décret et ce qui peut relever du CNC et donc être intégré aux dispositifs réglementaires du CNC.

Stéphane Libs, Aurélia Di Donato, Aline Rolland, Michel Humbert ? Martin Bidou (qui suit ces questions à l'AFCAE).

Michel Humbert informe que **Claudine Cornillat** souhaite participer à ce groupe de travail.

3 - Rapport Bonnell :

Christine Beauchemin-Flot note que les réunions de travail hebdomadaires organisées à la suite du rapport Bonnell occupent l'ensemble de la profession, de nombreuses organisations y participent mais le SCARE n'est pas représenté.

Michel Humbert indique avoir appelé le CNC pour y assister et qu'il lui a été répondu que le SCARE appartenait à la FNCF, elle-même représentée par deux membres aux réunions. Le syndicat devait donc s'adresser à la FNCF pour faire partie de ces deux membres.

Pascal Robin propose que cela soit indiqué dans la prochaine newsletter.

4 - Education à l'image

Le changement des rythmes scolaires est un frein aux séances scolaires.

Les dispositifs sont menacés par le retrait croissant des départements.

Il est demandé que les adhérents fassent remonter leurs contacts régionaux pour les sensibiliser.

Stéphane Libs propose de s'adresser à la liste des coordinateurs régionaux.

Denis Blum suggère que les salles puissent reprendre un document afin de s'adresser à leurs élus.

Christine Beauchemin-Flot pense qu'il est en effet important de pouvoir relayer une parole nationale et commune qui a plus de poids auprès des interlocuteurs.

Denis Blum, Christine Beauchemin-Flot, déjà membres de la commission Education à l'image de la FNCF, + **Jacques Daumas** (au titre du Syndicat lyonnais) et également **Pascal Robin**, proposent de faire partie du groupe Education à l'image.

5 - Formation – Transmission

Aline Rolland.

Il est suggéré de proposer à **Flore Tournois** (Le Star – Strasbourg) de faire partie de ce groupe puisqu'elle y travaille au sein du groupe « jeunes exploitants » à la FNCF.

6 - Relations distributeurs / Programmation / Accès aux copies

Jacques Daumas, Jacques Fretel, Christine Beauchemin-Flot.

Michel Humbert souhaite qu'il soit demandé à Côté Cinéma de communiquer les changements de date de sortie qu'ils obtiennent rapidement.

Il est souhaitable que les adhérents puissent remonter des informations sur ce sujet le plus rapidement possible.

7 - Baromètre Art & Essai

Christine Beauchemin-Flot, Martin Bidou

L'établissement d'un baromètre Art & Essai a pour objectif de fournir des données concrètes et des arguments sur tous les sujets qui le demandent. Il s'avère par exemple nécessaire de disposer de chiffres spécifiques aux établissements Art & Essai pour vérifier de manière tangible les retours des adhérents sur l'opération 4 euros, et pouvoir le cas échéant relativiser les bons résultats communiqués par le CNC et la FNCF.

Christine Beauchemin-Flot, Martin Bidou et Béatrice Boursier ont rencontré à Cannes Benoît Danard, directeur des statistiques du CNC, pour lui demander de nous aider à constituer un panel de salles Art & Essai représentatives et de nous fournir les chiffres relatifs aux établissements Art & Essai chaque fois qu'il lui serait possible. Il est souligné que le panel doit tenir compte des tailles mais aussi des situations géographiques, concurrentielles, sociologiques ...

Les chiffres du CNC étant publiés avec un ou deux mois de délai, un rendez-vous a également été pris avec Eric Marti, directeur général de Rentrak, le 1^{er} juillet.

Stéphane Landfried à la FNCF est prêt à nous fournir la liste de son panel Art & Essai et nous donner des indications sur le fonctionnement du baromètre de la FNCF.

Jacques Daumas suggère qu'une réflexion avec les distributeurs soit mise en place sur le dédoublement de copies dans les villes et le manque à gagner que cela implique en termes d'entrées, surtout quand le phénomène est reproduit plusieurs fois par an.

Pascal Robin se demande si un retour des distributeurs des films jeunes publics Art & Essai sur l'opération 4 euros est connu.

Béatrice Boursier indique que Benoît Danard s'est dit prêt à publier des chiffres spécifiques aux salles Art & Essai lors du premier bilan sur l'opération début juillet.

8 - Evénements / Services

Jacques Daumas, Pascal Robin

Suite au contact pris avec la Semaine de la Critique, à Cannes cette année et l'obtention de quelques pass prioritaires, la Semaine a proposé de prendre contact début janvier pour mettre en place un partenariat plus conséquent en 2015. Béatrice Boursier leur a proposé par exemple une reprise des films dans certaines salles adhérentes. La Semaine est pour l'instant reprise à la Cinémathèque.

Aurélia di Donato indique que la reprise d'Un Certain Regard au Reflets Médicis était très prisée.

La reprise d'Un certain Regard dans des salles en Province peut également être proposée. Pascal Robin suggère que cette proposition puisse être faite dès maintenant.

9 - Numérique et après-vpf

La question de l'après-vpf comporte des aspects financiers mais aussi économiques.

Aurélia Di Donato rapporte que DIRE est favorable au remplacement des VPF par un système qui mettrait un frein à la multiplication des copies de la part des plus gros distributeurs (qui limiterait l'accès aux salles pour certains films).

Michel Humbert ajoute qu'une proposition de taux de location à 45% au lieu de 50 % a été avancée pour remplacer les VPF.

10 - Exploitation (coûts)

A rattacher au groupe Fonds de soutien.

Il n'est pas nécessaire de mettre en place un groupe sur l'accessibilité handicapés, mais de reporter les informations afférentes sur le site internet. L'ADRC met également à disposition de nombreuses informations consultables.

Une journée est organisée par la CST sur le sujet le 26 juin.

5 – Comité de pilotage Art & Essai

Une consultation a été organisée le 29 avril par le CNC sur le classement Art & Essai et les effets de ses dernières modifications.

Un tour de table a été réalisé auprès de membres de commissions nationales et régionales et de la FNCF, AFCAE, ARP, ACID, GNCR, ADRC, CINEPHARE, ACCOR ...

Une réunion du Comité de pilotage rassemblant les Présidents et délégués généraux de la FNCF, de l'AFCAE, du SCARE et du GNCR est prévue le 25 juin.

Michel Humbert informe de certains problèmes soulevés lors de la consultation :

- le GNCR souhaite que les films qu'il soutient soient automatiquement labellisés Recherche et découverte.

La majorité du Conseil d'administration du SCARE souhaite transmettre « il nous semblerait normal que l'ensemble des films soutenus par le GNCR soient labellisés Recherche & découverte ».

- Il a été également question du problème des programmes et films ayant des visas provisoires, qui ne sont pas pris en compte dans le nombre de séances comptabilisées pour le classement.

Stéphane Libs déclare que les conditions sociologiques et de concurrence sont moins prises en compte qu'auparavant. De même, il regrette que le manque de temps entraîne une bien moins bonne prise en compte de l'animation et de la communication, qui sont pourtant l'expression de notre réelle différence. Jacques Fretel le rejoint sur ces points et déplore le peu d'espace de discussion.

La séance est levée à 13h45.